



REGLES DE SELECTIONS

Patinage artistique synchronisé

Saison 2025 / 2026



I. LES MASTER'S

Objectif

La participation aux MASTER'S synchro est obligatoire pour participer aux compétitions internationales (Compétitions ISU, Challenger Series, Championnat du Monde junior et Senior), pour les catégories Novices N1, Junior N1 et Senior N1*.

**En cas d'annulation des Masters, une mise en situation avec des OA ISU sélectionnés par la DTN pourra être mise en place à distance pour évaluer les programmes. Les équipes seront sélectionnées aux Elites après accord de la commission technique et pédagogique et validation de la DTN.*

**En cas de forfait, l'équipe concernée devra faire valider les 2 programmes par des OA ISU sélectionnés par la DTN au plus tard le 30 octobre. Sa sélection à la French cup se fera après validation de la commission technique et pédagogique et du Directeur Technique National.*

Dates

Du 31 Octobre au 2 novembre ou du 7 au 9 Novembre 2025 à LYON.

Conditions et Critères de Participation

Pour les catégories N1 : Novice.

- Avoir participé au Championnat de France novice 2025, avoir réalisé au **minimum 35 points sur le programme libre** en compétitions internationales ou une manche nationale 2025 et avoir validé le programme en entier en situation de compétition par des officiels de l'arbitrage validés par la DTN avant le 4 octobre 2025.
- Pour les autres équipes, avoir fait valider le programme en entier en situation de compétition par des officiels de l'arbitrage validés par la DTN avant le 4 octobre 2025 (*une tolérance pourra être accordée sur demande à la DTN*).

Pour les catégories N1 : Junior.

- Avoir participé au Championnat de France junior ou senior N1 2025, avoir réalisé au **minimum 35 points au combinée total du score des élément (SP et FS)** en compétitions internationales sur les 2 programmes sur la saison 2024-2025 et avoir validé les deux programmes en entier en situation de compétition par des officiels de l'arbitrage validés par la DTN avant le 4 octobre 2025.
- Pour les autres équipes, avoir fait valider les deux programmes en entier en situation de compétition par des officiels de l'arbitrage validés par la DTN avant le 4 octobre 2025.

FÉDÉRATION FRANÇAISE DES SPORTS DE GLACE

BALLET | BOBSLEIGH | CURLING | DANSE SUR GLACE | FREESTYLE | HANDI SPORTS DE GLACE | ICE CROSS | LUGE | PATINAGE ARTISTIQUE | PATINAGE SYNCHRONISÉ | PATINAGE DE VITESSE | SHORT TRACK | SKELETON

41-43, rue de Reuilly - 75012 Paris - France | Tél. : +33(0)1 43 46 10 20 | E-mail : ffsg@ffsg.org

Agrément ministériel n°1391 | Siret : 775 722 580 000 62



Pour les catégories N1 : Sénior.

- Avoir participé au Championnat de France junior ou senior N1 2025 et avoir réalisé **au minimum 136 points** en compétitions internationales sur les 2 programmes sur la saison 2024-2025 et avoir validé les deux programmes en entier en situation de compétition par des officiels de l'arbitrage validés par la DTN avant le 4 octobre 2025.
- Pour les autres équipes, avoir fait valider les deux programmes en entier en situation de compétition par des officiels de l'arbitrage validés par la DTN avant le 4 octobre 2025.

Ordre de Passage

L'ordre de passage est établi selon les critères suivants :

- Pour le programme court ou long pour les novices, l'ordre de passage est basé sur le FRENCH RANKING (classement de l'année) de la catégorie et pour ceux qui ne seraient pas classés, par tirage au sort en amont de la compétition (ils patineront en premier dans le groupe).
- Pour le programme long, l'ordre de passage suivra l'ordre inverse du classement en programme court.

II. LES CHAMPIONNATS DE FRANCE N1

Dates

Les championnats de France N1 se dérouleront sur la French Cup à Rouen

Conditions et Critères de Participation

Catégories Juniors et Senior N1 :

- Avoir participé aux Masters 2025
- En cas de forfait aux MASTERS 2025, la participation se fera sur validation de la DTN après avis de la CSNPAS.

Ordre de Passage

- L'ordre de passage sera celui de la French Cup (avec les règles de la French Cup).

FÉDÉRATION FRANÇAISE DES SPORTS DE GLACE

BALLET | BOBSLEIGH | CURLING | DANSE SUR GLACE | FREESTYLE | HANDI SPORTS DE GLACE | ICE CROSS | LUGE | PATINAGE ARTISTIQUE | PATINAGE SYNCHRONISÉ | PATINAGE DE VITESSE | SHORT TRACK | SKELETON

41-43, rue de Reuilly - 75012 Paris - France | Tél. : +33(0)1 43 46 10 20 | E-mail : ffsg@ffsg.org

Agrément ministériel n°1391 | Siret : 775 722 580 000 62



III. COMPÉTITIONS INTERNATIONALES SENIORS N1 (Senior)

➤ Inscription des Equipes Seniors N1

La CSNPAS après validation de la DTN est seule habilitée à inscrire administrativement ou à déclarer forfait des équipes dans une compétition internationale ISU hors Championnats du Monde et Challengers series.

La FFSG est seule habilitée à inscrire ou à déclarer forfait des équipes aux Championnats du Monde Senior et Challengers series.

Ces compétitions internationales permettent :

- Aux équipes d'acquérir des points ISU
- Aux équipes de préparer les échéances importantes

Les demandes d'inscriptions devront être **communiquées à la CSNPAS et la DTN au plus tard le 31 juillet 2025 pour les compétitions du premier trimestre de la saison et le 15 septembre pour les compétitions du 1^{er} trimestre 2026.**

Un formulaire spécifique sera adressé aux clubs. Il devra spécifier le nom de l'équipe et la catégorie, les Noms, Prénoms, N° de licence et dates de naissance des patineurs ainsi que la liste des compétitions ISU choisies. LA CSNPAS déterminera pour chaque compétition une date limite d'engagement.

➤ Compétitions obligatoires du Chemin de Sélection pour championnat du monde Senior N1*

- MASTERS DU 31 octobre, 1 et 2 novembre ou du 7 au 9 Novembre 2025 à Lyon.

- FRENCH CUP 29 et 30 novembre 2025 à Rouen.

- Deux compétitions minimum : 2 challenger Series ou 1 challenger series + 1 compétition internationale ISU (en plus de la French cup).

*Sous réserve de calendriers FFSG et ISU initiaux inchangés. En cas d'annulation ou de report, les compétitions et exigences ci-dessus/ Ci-dessous pourront être revues après accord du DTN.

FÉDÉRATION FRANÇAISE DES SPORTS DE GLACE





BALLET | BOBSLEIGH | CURLING | DANSE SUR GLACE | FREESTYLE | HANDI SPORTS DE GLACE | ICE CROSS | LUGE | PATINAGE ARTISTIQUE | PATINAGE SYNCHRONISÉ | PATINAGE DE VITESSE | SHORT TRACK | SKELETON

41-43, rue de Reuilly - 75012 Paris - France | Tél. : +33(0)1 43 46 10 20 | E-mail : ffsg@ffsg.org

Agrément ministériel n°1391 | Siret : 775 722 580 000 62



➤ Calendrier des Challenger Series 2025.2026.

9 – 10 janvier 2026	 Britania Cup	NOTTINGHAM (GBR)
22-24 janvier 2026	 Lumière Cup	EINDHOVEN (NED)
30-31 janvier 2026	 International Classic	NORWOOD (USA)
7-8 février 2026	 Marie Lundmark Trophy	TURKU (FIN)

➤ Selections

La compétition des Masters est une compétition qui valide l'entrée au chemin de sélection pour les Championnats du Monde Seniors et la participation aux compétitions ISU. Toute équipe, n'ayant pas obtenu le minima requis aux Masters, aura jusqu'à la French Cup pour les Valider :

- Minima d'entrée du Chemin de sélection au championnat du Monde Senior 2026 : **45 points*** sur le programme COURT.
- Minima pour participer aux compétitions internationales Seniors ISU (hors Challenger series) : **35 points*** sur le programme COURT.

*Sous réserve du nouveau calcul de points ISU.

La sélection pour le Championnat du Monde Senior sera validée selon les 2 critères suivants :

- Avoir obtenu le meilleur score réalisé aux compétitions : french Cup et Challenger series ou compétitions ISU.
- Avoir obtenu un score minimum de **150 points***.

*Sous réserve du nouveau calcul de points ISU

Les délais et les minima de scores annoncés dans ce chemin de sélection pourront être revus en cas de modification des calendriers initiaux FFSG et/ou ISU ou/et de problèmes liés à la crise sanitaire ou autres.

Le DTN est le garant de l'application des règles de sélection et se réserve le droit de proposer ou de refuser l'inscription d'athlètes sur la base des performances réalisées et du potentiel avéré. Dans cette hypothèse, le DTN devra fournir un avis motivé.

FÉDÉRATION FRANÇAISE DES SPORTS DE GLACE

BALLET | BOBSLEIGH | CURLING | DANSE SUR GLACE | FREESTYLE | HANDI SPORTS DE GLACE | ICE CROSS | LUGE | PATINAGE ARTISTIQUE | PATINAGE SYNCHRONISÉ | PATINAGE DE VITESSE | SHORT TRACK | SKELETON

41-43, rue de Reuilly - 75012 Paris - France | Tél. : +33(0)1 43 46 10 20 | E-mail : ffsg@ffsg.org

Agrément ministériel n°1391 | Siret : 775 722 580 000 62



IV. COMPETITIONS INTERNATIONALES JUNIORS ISU

➤ Inscription des Equipes Junior National 1

La CSNPAS après validation de la DTN est seule habilitée à inscrire administrativement ou à déclarer forfait des équipes dans une compétition internationale ISU hors Championnats du Monde et Challengers series.

La FFSG est seule habilitée à inscrire ou à déclarer forfait des équipes aux Championnats du Monde Junior, Sénior et Challengers series.

Ces compétitions internationales permettent :

- Aux équipes d'acquérir des points ISU
- Aux équipes de préparer les échéances importantes

Les challengers series sont ouvert unique aux équipes rentrant dans le chemin de sélection pour les championnats du monde (c'est-à-dire composées de 16 patineurs).

Les demandes d'inscriptions devront être **communiquées à la CSNPAS et la DTN au plus tard le 31 juillet 2025 pour les compétitions du premier trimestre de la saison et le 15 septembre pour les compétitions du 1^{er} trimestre 2026.**

Un formulaire spécifique sera adressé aux clubs. Il devra spécifier le nom de l'équipe et la catégorie, les Noms, Prénoms, N° de licence et dates de naissance des patineurs ainsi que la liste des compétitions ISU choisies.

LA CSNPAS déterminera pour chaque compétition une date limite d'engagement.

➤ Compétitions obligatoires du Chemin de Sélection pour le championnat du monde Junior.*

- MASTERS DU 31 octobre, 1 et 2 novembre ou du 7 au 9 Novembre 2025 à Lyon.
- FRENCH CUP 29 et 30 novembre 2025 à Rouen.
- Deux compétitions minimum : 2 challenger Series ou 1 challenger series + 1 compétition internationale ISU (en plus de la French cup).

**Sous réserve de calendriers FFSG et ISU initiaux inchangés. En cas d'annulation ou de report, les compétitions et exigences ci-dessus et ci-dessous pourront être revues après accord du DTN.*

FÉDÉRATION FRANÇAISE DES SPORTS DE GLACE





BALLET | BOBSLEIGH | CURLING | DANSE SUR GLACE | FREESTYLE | HANDBALL SUR GLACE | ICE CROSS | LUGE | PATINAGE ARTISTIQUE | PATINAGE SYNCHRONISÉ | PATINAGE DE VITESSE | SHORT TRACK | SKELETON

41-43, rue de Reuilly - 75012 Paris - France | Tél. : +33(0)1 43 46 10 20 | E-mail : ffsg@ffsg.org

Agrément ministériel n°1391 | Siret : 775 722 580 000 62



➤ Calendrier des challenger Series :

9 – 10 janvier 2026	 Britania Cup	NOTTINGHAM (GBR)
22-24 janvier 2026	 Lumière Cup	EINDHOVEN (NED)
30-31 janvier 2026	 International Classic	NORWOOD (USA)
7-8 février 2026	 Marie Lundmark Trophy	TURKU (FIN)

➤ Sélections

La compétition des Masters est une compétition qui valide l'entrée au chemin de sélection pour les Championnats du Monde Juniors et la participation aux compétitions Juniors ISU. Toute équipe, n'ayant pas obtenu les minimas requis aux Masters, aura jusqu'à la French Cup à Rouen pour les valider.

- Minima d'entrée du chemin de sélection au championnat du Monde Junior : **45 points* au combinée total du score des élément SP et FS** à réaliser aux masters ou compétition ISU.
- Minima pour participation aux compétitions internationales ISU : **35 points* au combinée total du score des élément SP et FS (règle ISU pour pouvoir participer au championnat du monde juniors : Communication No. 2657)** à réaliser au Masters.
Si le minima n'est pas obtenu au Masters, une situation de rattrapage sera proposée par la DTN.

*Sous réserve du nouveau calcul de points ISU.

La sélection pour le Championnat du Monde sera validée selon les 2 critères suivants :

- Avoir obtenu le meilleur score réalisé aux compétitions : french Cup et Challenger series ou compétitions ISU.
- Avoir obtenu un minimum de **105 points***.
*Sous réserve du nouveau calcul de points ISU.

FÉDÉRATION FRANÇAISE DES SPORTS DE GLACE

BALLET | BOBSLEIGH | CURLING | DANSE SUR GLACE | FREESTYLE | HANDBALL SUR GLACE | ICE CROSS | LUGE | PATINAGE ARTISTIQUE | PATINAGE SYNCHRONISÉ | PATINAGE DE VITESSE | SHORT TRACK | SKELETON

41-43, rue de Reuilly - 75012 Paris - France | Tél. : +33(0)1 43 46 10 20 | E-mail : ffsg@ffsg.org

Agrément ministériel n°1391 | Siret : 775 722 580 000 62



Les délais et les minimas de scores annoncés dans ce chemin de sélection pourront être revus en cas de modification des calendriers initiaux FFSG et/ou ISU ou/et de problèmes liés à la crise sanitaire.

Le DTN est le garant de l'application des règles de sélection et se réserve le droit de proposer ou de refuser l'inscription d'athlètes sur la base des performances réalisées et du potentiel avéré. Dans cette hypothèse, le DTN devra fournir un avis motivé.

V. **COMPÉTITIONS INTERNATIONALES Novice Avancé**

➤ **Inscription des Equipes Novices A**

Les inscriptions devront être communiquées à la CSNPAS **au 15 septembre 2025**

Un formulaire spécifique sera adressé aux clubs. Il devra spécifier le nom de l'équipe et la catégorie, les Noms, Prénoms, N° de licence et dates de naissance des patineurs ainsi que la liste des compétitions ISU choisies.

Pour participer à une compétition internationale ISU en Novice avancé en 2025-2026, les équipes devront avoir

- envoyé le formulaire d'inscription avant le 15 septembre à la CSNPAS et la représentante de la discipline à la DTN.
- Avoir participer aux masters synchro à Lyon.

➤ **Compétitions obligatoires Novice A (National 1)**

- | |
|------------------------------------------------------|
| - 1 manche minimum du championnat de France Novice A |
| - FRENCH CUP le 29 et 30 novembre 2025 à Rouen |
| - Finale du championnat de France Novice A. |

Minima pour participation aux compétitions internationales ISU : **35 points* réalisés au Master ou à la French Cup.**

FÉDÉRATION FRANÇAISE DES SPORTS DE GLACE

BALLET | BOBSLEIGH | CURLING | DANSE SUR GLACE | FREESTYLE | HANDI SPORTS DE GLACE | ICE CROSS | LUGE | PATINAGE ARTISTIQUE | PATINAGE SYNCHRONISÉ | PATINAGE DE VITESSE | SHORT TRACK | SKELETON

41-43, rue de Reuilly - 75012 Paris - France | Tél. : +33(0)1 43 46 10 20 | E-mail : ffsg@ffsg.org

Agrément ministériel n°1391 | Siret : 775 722 580 000 62